

L'Hiver cramoisi

Répression du soulèvement de 2025-26 en République islamique d'Iran : un rapport documentaire



42,000+

manifestants tués

100,000+

détenus

200+

villes, 31 provinces

8-9 janv.

nuits les plus meurtrières

Compilé à partir des archives publiques sur iranholocaust.org. Projet de documentation indépendant ; non affilié à un gouvernement, un parti politique ou une organisation d'opposition. Publié sous CC BY 4.0.

Résumé exécutif

Entre fin décembre 2025 et février 2026, la République islamique d'Iran a été confrontée au plus grand mouvement de protestation soutenu de son histoire. Des manifestations enregistrées dans plus de 200 villes à travers les 31 provinces ont été accueillies par des tirs à balles réelles, des arrestations massives et, à partir de janvier 2026, des exécutions accélérées de manifestants détenus.

Ce rapport rassemble les documents publics conservés par les archives sur iranholocaust.org : la chronologie des protestations, les événements des nuits des 8 et 9 janvier 2026, les chiffres des victimes et des détentions compilés par des observateurs indépendants, les institutions menant la répression, et la réponse des gouvernements étrangers et des organismes multilatéraux. Chaque section est tirée de la page publiée correspondante des archives, qui contient les sources par élément.

Les chiffres cités ici sont des estimations compilées dans des conditions de restriction d'Internet, de tribunaux fermés et de refus d'accès aux enquêteurs indépendants. Ils doivent être lus comme un minimum documenté plutôt que comme un total définitif ; les limites sont exposées dans la section 7.

Constatations clés

1. La force létale a été utilisée contre des manifestants non armés comme méthode de routine de contrôle des foules, et non comme une réponse exceptionnelle à la violence.
2. Les nuits des 8 et 9 janvier 2026 marquent l'intervalle le plus meurtrier enregistré du soulèvement, Rasht, dans la province de Gilan, enregistrant le bilan le plus élevé en une seule nuit.
3. Les exécutions à la suite de procédures à huis clos, sans avocat choisi par l'accusé et basées sur des aveux que les accusés ont déclaré avoir été obtenus sous la contrainte, se sont poursuivies tout au long de la période.
4. Des coupures de communication ont été imposées en parallèle des opérations les plus lourdes, supprimant la documentation contemporaine et réduisant les chiffres enregistrés de victimes.
5. La réaction internationale a été largement déclaratoire. Les déclarations de préoccupation ont rarement été accompagnées de sanctions structurelles, de dégradation des relations ou de renvois à des mécanismes de reddition de comptes.
6. La base de preuves est incomplète de par la conception de l'État. Les observateurs indépendants, les familles et les réseaux de la diaspora demeurent le principal canal de documentation.

Table des matières

1. Contexte : comment le soulèvement a commencé
2. Chronologie des protestations
3. Les nuits des 8 et 9 janvier 2026
4. Victimes, détentions et exécutions
5. L'appareil de répression
6. La réponse internationale
7. Méthodologie et limites
- Planche : les morts, nommés
8. Recommandations
- Annexe : sources et ensembles de données

Note sur le contenu : ce rapport décrit des meurtres, des tortures, des décès en détention, des violences sexuelles et des exécutions, y compris de mineurs.

SECTION 1

Contexte : comment le soulèvement a commencé

Les causes du soulèvement actuel, ce qui le distingue des vagues de protestation précédentes, et la réponse de l'État.

Réponse brève. Les Iraniens protestent parce que quatre décennies de griefs ont convergé : le hijab obligatoire et le contrôle du corps des femmes, les exécutions de masse, une économie en faillite, et des besoins élémentaires non satisfaits comme l'eau et l'électricité. La vague actuelle a commencé fin décembre 2025 et s'est étendue à plus de 200 villes, accueillie par des tirs réels, des arrestations massives et des coupures d'Internet.

Contre quoi les gens protestent-ils ?

- **Le hijab obligatoire et le contrôle des femmes.** La Patrouille de guidance, la surveillance des femmes dans les voitures et sur les lieux de travail, et la mort de Mahsa Amini en 2022 restent l'emblème du contrôle de l'État sur la vie privée.
- **Exécutions.** L'Iran exécute plus de personnes que tout autre pays, à l'exception de la Chine, y compris des manifestants condamnés après des procès sommaires. Voir exécutions.
- **Effondrement économique.** La dépréciation de la monnaie, l'inflation et les salaires impayés ont plongé une grande partie de la classe moyenne salariée dans la pauvreté.
- **Défaillance des infrastructures.** Les coupures d'électricité tournantes, les pénuries de gaz en hiver et la grave pénurie d'eau ont provoqué des manifestations dans des villes de province qui étaient restées calmes lors des vagues précédentes.
- **Aucune voie de changement.** Des élections sous contrôle, des avocats emprisonnés et des journaux fermés ne laissent que la rue comme seul canal d'expression.

Quand les manifestations actuelles ont-elles commencé ?

La Hiver cramoisi Le soulèvement a commencé fin décembre 2025 et s'est intensifié brusquement en janvier 2026. Les nuits des 8 et 9 janvier 2026 ont enregistré les bilans mortels les plus élevés en une seule nuit, Rasht étant la ville la plus touchée.

En quoi cela diffère-t-il de 2009, 2019 et 2022 ?

Vague	Déclencheur	Revendication centrale
Mouvement vert de 2009	Élection présidentielle contestée	Réforme au sein du système
Aban 2019	Hausse du prix de l'essence	Soulagement économique ; puis changement de régime
2022 Femme, Vie, Liberté	Mort de Mahsa Amini	Fin du port obligatoire du hijab et du régime clérical
Hiver cramoisi 2025–2026	Cumulatif : prix, coupures d'électricité, exécutions	Fin de la République islamique

Le soulèvement iranien de 2026 — Hiver Cramoisi : chronologie, villes, victimes et la répression de la République islamique.

Le Soulèvement.

Quarante-sept ans, en quatorze chapitres de violence d'État — du toit de l'école Refah aux rues de Rasht.

Origines — l'architecture de la répression.

Dans la nuit du **15 février 1979**, trois jours après le retour de Khomeini, quatre généraux de l'armée du Shah furent exécutés sur le toit de l'école Refah à Téhéran. Ils furent jugés par un tribunal révolutionnaire à juge unique dirigé par **Sadegh Khalkhali**, surnommé « le juge pendeur ». En dix mois, le nouvel État avait exécuté plus de 500 personnes. La structure institutionnelle de la République islamique — tribunaux révolutionnaires, patrouilles de la moralité, Corps des Gardiens de la révolution islamique, comités de la mort — fut mise en place dès ces premiers mois.

Cité : Centre Boroumand, Amnesty International (1980), Ervand Abrahamian, *Tortured Confessions*.

Le règne de la terreur.

Après l'écrasement de la manifestation de masse du 20 juin 1981, le régime se retourna contre la gauche, le Parti Tudeh, les groupes gauchistes indépendants et la **communauté bahá'íe**. Amnesty a documenté au moins 2 946 exécutions pour la seule année 1981 ; le chiffre réel est plus élevé. **Asadollah Lajevardi**, procureur à Evin, devint l'architecte de la torture et des exécutions de masse. En 1982, la plupart des grandes organisations d'opposition avaient été décimées, leurs dirigeants tués et leurs membres contraints à la clandestinité ou à l'exil.

Sources : Amnesty International, le Centre Boroumand, Communauté Internationale Bahá'íe.

Les massacres en prison.

Suite à la fatwa secrète de Khomeini fin juillet 1988, des « comités de la mort » à Evin, Gohardasht et dans les prisons du pays ont interrogé des prisonniers politiques — la plupart purgeant déjà des peines — pendant quelques minutes chacun. Ceux qui refusaient de renoncer à leurs convictions furent pendus. Les estimations varient de 4 500 à plus de 30 000 exécutions en deux mois. Les corps furent enterrés dans des fosses communes anonymes à **Khavaran** et ailleurs ; les familles sont encore aujourd'hui interdites de pleurer leurs morts.

Le Grand Ayatollah **Hossein-Ali Montazeri**, alors successeur désigné de Khomeiny, s'opposa aux tueries : « *Le plus grand crime de la République islamique, pour lequel l'histoire nous condamnera, a été commis par votre ordre.* » Il fut écarté de la succession.

Sources : Amnesty : Secrets sanglants (2018), Centre de documentation sur les droits de l'homme en Iran.

SECTION 2

Chronologie des protestations

Comment l'Hiver cramoisi a commencé : l'effondrement du rial, la grève du bazar et les premières coupures d'électricité de décembre 2025.

Le soulèvement qui a produit le mois le plus meurtrier de l'histoire de la République islamique n'a pas commencé le 8 janvier. Il a débuté cinq semaines plus tôt, par un effondrement monétaire et un bazar fermé. Cette page relate décembre 2025 en ses propres termes.

Combien de morts ? Voir l'intégralité du suivi du bilan humain en Iran — décomptes nominatifs vérifiés, chiffres officiels et l'écart entre les deux, par période.

Jour après jour

Début décembre	Le rial s'effondre La monnaie a glissé au-delà de 120 000 tomans pour un dollar. Le prix du pain, des médicaments et du carburant augmentait chaque semaine. Les coupures d'électricité de six à huit heures par jour étaient courantes à Téhéran, Karaj et Ispahan.
Mi-décembre	Début des grèves dans les bazars Les commerçants du Grand Bazar de Téhéran ont fermé leurs étals en raison du taux de change et des difficultés de dédouanement des importations. Les grèves se sont propagées à Tabriz, Ispahan et Machhad en quelques jours.
Fin décembre	Des prix au régime Les slogans sont passés du coût de la vie au régime lui-même. Des protestations ont été signalées dans plus de 180 villes. Des camionneurs et des travailleurs sous contrat de l'industrie pétrochimique se sont joints au mouvement avec des arrêts de travail rotatifs.
28-31 décembre	Premiers morts et premières coupures d'électricité Les forces de sécurité ont tiré sur la foule dans plusieurs villes de province. L'internet mobile a été ralenti la nuit dans les provinces kurdes et baloutches – le schéma qui allait précéder les tueries de janvier.

Pourquoi décembre est important

Les tueries de janvier sont généralement présentées comme ayant commencé le 8. Ce n'est pas le cas. Décembre 2025 est le mois où la contestation a changé de nature : d'une grève du bazar sur le taux de change, elle est devenue un mouvement national contre le régime ; et d'un confinement par la police, elle est passée à l'usage des armes à feu et aux premières coupures régionales d'internet. Chaque élément des Deux Nuits a été répété dans la dernière semaine de décembre.

Cela explique aussi la géographie. Le soulèvement n'a pas commencé dans le nord de Téhéran. Il a commencé dans les quartiers commerçants et les provinces – Rasht, Neyshabur, Marvdasht, Javanrud, Azna, Kermanshah – des endroits sans bureaux de correspondants et sans bande passante.

Ce qui s'est passé en Iran en janvier 2026 : un relevé daté des manifestations de l'Hiver cramoisi, des Deux Nuits des 8 et 9 janvier, du massacre de Rasht et de tous les bilans humains publiés.

Lié : Israël, les États-Unis et l'Iran — comment les Iraniens ont perçu les frappes: la guerre de douze jours de juin 2025, l'opération Epic Fury en 2026, le bilan des ciblage et les civils tués malgré tout.

En trente et un jours, un mouvement de protestation né autour des prix et des coupures d'électricité est devenu l'affrontement le plus meurtrier entre la République islamique et ses propres citoyens depuis 1979. Cette page relate ce qui s'est passé, jour après jour, et met en regard tous les bilans humains publiés afin que les lecteurs puissent voir exactement où ils divergent.

Combien ont été tués ? Voir l'intégralité Suivi du bilan des morts en Iran — décomptes vérifiés par nom, chiffres officiels et écart entre les deux, par période.

Jour après jour

31 déc. 2025 – 3 janv. 2026	Avant la répression Amnesty International et Human Rights Watch ont documenté au moins 28 manifestants et passants tués dans 13 villes de 8 provinces. À Malekshahi, dans la province d'Illam, Reza Azimzadeh, Latif Karimi, Mehdi Emamipour, Fares (Mohsen) Agha Mohammadi et Mohammad Reza Karami ont été abattus par les forces des Gardiens de la révolution (IRGC) tirant depuis une base des Bassidj. À Azna, dans la province du Lorestan, Vahab Mousavi, Mostafa Falahi, Shayan Asadollahi, Ahmadreza Amani, Reza Moradi Abdolvand et Taha Safari – seize ans, son corps retenu à sa famille – ont été tués.
3 janvier	Le signal venu d'en haut Ali Khamenei a déclaré publiquement que les « émeutiers devaient être remis à leur place ».
5 janvier	Aucune clémence Le chef du pouvoir judiciaire a ordonné aux procureurs de tout le pays de ne faire preuve d'« aucune clémence » envers les manifestants détenus.
8 – 9 janvier	Les deux nuits L'État est passé du confinement policier à la répression militaire totale. Les Gardiens de la révolution ont reçu l'ordre explicite d'utiliser la force létale contre des civils non armés. Des tireurs d'élite, des véhicules blindés de transport de troupes et une surveillance par hélicoptère ont été déployés ; les établissements médicaux ont été pris pour cible et les médecins soignant les manifestants blessés ont été arrêtés. À Rasht, HRANA a documenté au moins 392 personnes tuées, la grande majorité après l'imposition d'une coupure d'Internet. Lire le récit complet des deux nuits.
22 janvier	L'estimation de l'ONU Mai Sato, Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Iran, a déclaré que le nombre de morts pourrait dépasser les 20 000.
22 – 24 janvier	Rapports internes divulgués Des rapports internes de l'Organisation du renseignement des Gardiens de la révolution situaient le bilan entre 33 000 et 36 500. Un rapport parlementaire divulgué faisait état de 27 500.
25 janvier	Deux publications, deux chiffres Iran International a publié des documents divulgués du Conseil suprême de sécurité nationale couvrant plus de 400 villes. Time a rapporté une liste de 30 304 décès liés aux manifestations enregistrés dans les hôpitaux civils pour les seules nuits des 8 et 9 janvier, citant deux hauts responsables iraniens qui ont déclaré que l'administration « était à court de sacs mortuaires » et avait utilisé « des semi-remorques au lieu d'ambulances ».
1er février	Le décompte officiel Le gouvernement Pezeshkian a publié un chiffre de 3 117 morts, dont environ 214 membres des forces de sécurité.
23 février	Le rapport « Hiver cramoisi » HRANA a publié une liste nominative vérifiée de 7 007 morts confirmés – 6 488 manifestants adultes, 236 mineurs, 207 membres des forces de sécurité et 76 non-participants –, avec 11 744 cas encore en cours d'examen. Iran International a compilé de son côté 6 634 noms.

Tous les bilans publiés

Aucune enquête indépendante n'a été autorisée en Iran. Voici les chiffres rendus publics au 1er février 2026, avec leurs sources.

Source	Morts	Note
Gouvernement iranien (1er février 2026)	3,117	Chiffre officiel, incluant environ 214 membres des forces de sécurité
HRANA, « <i>Hiver cramoisi</i> » (23 février 2026)	7,007	Liste nominative vérifiée ; 11 744 cas encore en cours d'examen
Iran International (liste nominative)	6,634	Noms compilés de manière indépendante
Rapporteuse spéciale de l'ONU (22 janvier 2026)	20,000+	Présenté comme un minimum possible, pas un décompte vérifié
Rapport parlementaire divulgué	27,500	Fuite non vérifiée
Time (25 janvier 2026)	30,304	Enregistrements hospitaliers pour les seuls 8 et 9 janvier
Rapports divulgués du renseignement du CGRI	33,000-36,500	Fuite non vérifiée, plus de 400 villes

Le mois où les chiffres ont été fixés, le président s'est excusé et la guerre a commencé.

À voir aussi : Israël, les États-Unis et l'Iran — comment les Iraniens ont vu les frappes: la guerre de douze jours de juin 2025, l'opération Epic Fury en 2026, le bilan des ciblage et les civils tués malgré tout.

Février 2026 a clos l'Hiver cramoisi et ouvert autre chose. Cette page relate le mois jour après jour : les bilans concurrents publiés, les premières excuses présidentielles de l'histoire de la République islamique et la campagne militaire qui a débuté le dernier jour du mois.

Combien ont été tués ? Voir l'intégralité du suivi du nombre de morts en Iran — effectifs vérifiés par nom, chiffres officiels et l'écart entre les deux, par période.

Jour après jour

1er février	Le bilan officiel Le gouvernement Pezeshkian a publié un chiffre de 3 117 morts, dont quelque 214 forces de l'ordre — le premier et unique chiffre national de l'État.
Début février	Funérailles comme protestation Les commémorations du quarantième jour pour les morts de janvier ont rassemblé des foules à Rasht, Kermanshah, Javanrud et Neyshabur. Plusieurs ont été dispersées par des tirs réels, provoquant d'autres morts et d'autres funérailles.
11 février	Pezeshkian présente ses excuses À l'anniversaire de la révolution de 1979, le président Massoud Pezeshkian a présenté des excuses publiques à la nation — sans nommer un auteur, ouvrir une enquête ni libérer un seul détenu.
Mi-février	Reprise des exécutions Les condamnations à mort liées aux manifestations ont transité par les tribunaux révolutionnaires. Le nombre de détenus a dépassé les 100 000 selon les groupes de surveillance, avec des avocats et des médecins parmi les personnes incarcérées.
23 février	HRANA clôt sa liste HRANA a publié 7 007 morts confirmés pour l'Hiver cramoisi : 6 488 manifestants, 236 mineurs, 207 personnels de sécurité et 76 passants, avec 11 744 autres cas en cours d'examen.
28 février	Opération Fureur épique Après l'échec des négociations, les États-Unis et Israël ont lancé une campagne militaire conjointe contre l'Iran — environ 900 frappes dans les douze premières heures. Le guide suprême Ali Khamenei a été tué dans les premières vagues. Une deuxième coupure nationale d'Internet est survenue.

Les bilans, côte à côte

Février est le mois où les chiffres ont été fixés dans le registre public — et le mois où il est devenu clair qu'ils ne s'accorderaient jamais.

Gouvernement, 1er février 2026	3,117 — décompte officiel du gouvernement Pezeshkian, incluant quelque 214 forces de l'ordre.
Iran International	6,634 morts nommés, compilés de manière indépendante. Moins de 100 noms recourent la liste du gouvernement.
HRANA, 23 février 2026	7,007 morts vérifiés ; 11 744 cas encore en cours d'examen.
Rapporteur spécial des Nations Unies	20,000+ a déclaré le 22 janvier 2026.
Renseignement divulgué du CGRI	33 000 à 36 500 dans des rapports internes datés du 22 au 24 janvier 2026.

SECTION 3

Les nuits des 8 et 9 janvier 2026

Les nuits des 8 et 9 janvier 2026 — le massacre de Racht et les 48 heures les plus sanglantes de l'« Hiver Cramoisi ».

Les Deux Nuits.

Ce que les chiffres divulgués ne peuvent qu'esquisser, les témoins oculaires le prouvent de manière irréfutable.

Avertissement : cette section contient des photographies documentaires de victimes, de manifestants blessés, de sacs mortuaires et de morgues. Ces images sont reproduites ici conformément aux dispositions sur l'usage équitable à des fins éditoriales, les faits eux-mêmes étant niés par les autorités.

L'ordre de tuer.

Le 8 janvier 2026, le régime est passé du confinement policier à la répression militaire totale. Le Corps des Gardiens de la révolution islamique (IRGC) a reçu l'ordre explicite d'utiliser la force létale contre des civils non armés — la répression la plus intense de l'histoire de la République islamique. Les unités de l'IRGC et du Basij ont déployé des tireurs d'élite, des véhicules blindés de transport de troupes et des hélicoptères de surveillance. Les installations médicales ont été ciblées ; les médecins soignant les manifestants blessés ont été arrêtés.

Parmi les incidents les plus meurtriers figure le **massacre de Racht de 2026**. Le 8 janvier 2026, le régime est passé du confinement policier à la répression militaire totale. Le Corps des Gardiens de la révolution islamique (CGRI) a reçu l'ordre explicite de recourir à la force létale contre des civils non armés — la répression la plus intense de l'histoire de la République islamique. Les unités du CGRI et du Bassidj ont déployé des tireurs d'élite, des véhicules blindés de transport de troupes et des hélicoptères de surveillance. Les installations médicales ont été ciblées ; les médecins soignant les blessés ont été arrêtés. *Malekshahi, province d'Ilam* : HRANA a documenté au moins 392 morts à Racht seulement, la grande majorité après l'imposition d'une coupure d'Internet. Amnesty International et Human Rights Watch ont recensé au moins 28 manifestants et passants tués dans 13 villes à travers 8 provinces entre le 31 décembre 2025 et le 3 janvier 2026 — avant le début de la phase la plus violente de la répression. À *Azna, province du Lorestan* : Reza Azimzadeh, Latif Karimi, Mehdi Emamipour, Fares (Mohsen) Agha Mohammadi et Mohammad Reza Karami ont été abattus par les forces du CGRI tirant depuis une base du Bassidj. À

: Vahab Mousavi, Mostafa Falahi, Shayan Asadollahi, Ahmadreza Amani, Reza Moradi Abdolvand et Taha Safari — seize ans, dont le corps a été refusé à la famille.

La controverse sur le nombre de morts.

Le 3 janvier, Khamenei a déclaré que « les émeutiers devaient être remis à leur place ». Le 5 janvier, le chef du pouvoir judiciaire a ordonné aux procureurs de « ne faire preuve d'aucune clémence ». Sous la menace d'enterrements secrets, les autorités ont contraint certaines familles de victimes à apparaître dans les médias d'État pour attribuer les décès à des accidents. **3 117** (dont environ 214 membres des forces de sécurité). La liste nominative vérifiée par HRANA, publiée le 23 février 2026 dans un rapport intitulé *L'Hiver Cramoisi*, a enregistré **7 007** décès confirmés — 6 488 manifestants adultes, 236 mineurs, 207 membres du personnel de sécurité et 76 non-participants — avec 11 744 cas toujours en cours d'examen. Iran International a compilé indépendamment **6 634** noms. Un réseau de médecins s'adressant au *Guardian* a averti que le bilan pourrait dépasser **30 000**.

SECTION 4

Victimes, détentions et exécutions

Combien de personnes la République islamique a-t-elle tuées lors des répressions de manifestations et des exécutions — décomptes nominatifs vérifiés, chiffres officiels et écart entre les deux.

Réponse courte : lors du soulèvement de l'hiver cramoisi 2025-2026, HRANA a vérifié **7 007 morts nommément identifiés** au 23 février 2026 — 6 488 manifestants adultes, 236 mineurs et 207 agents de sécurité — avec 11 744 cas encore en cours d'examen. Le propre gouvernement iranien a admis **3,117**; des hauts responsables cités par Iran International situent le chiffre au-dessus de **30,000**; les registres hospitaliers pour les deux nuits des 8 et 9 janvier seulement ont enregistré **30,304**. Des estimations plus élevées vont plus loin : un rapport de médecins en Iran cité par *The Sunday Times* a compté **16 500 morts et environ 330 000 blessés** au 18 janvier ; des documents classifiés divulgués examinés par Iran International situent le bilan des deux jours au-dessus de **36,500**; et Reza Pahlavi, citant des réseaux de la diaspora et médicaux, a déclaré environ **50,000** morts, dont quelque 15 000 à Téhéran. Les affirmations selon lesquelles le chiffre réel dépasse **100,000** circulent largement et ne peuvent encore être corroborées — le chiffre vérifié **100,000+** concerne les détentions. Lors du soulèvement Femme, Vie, Liberté de 2022 **551 personnes, dont 71 enfants**, ont été tuées. Chaque chiffre ci-dessous porte la date de sa dernière confirmation et l'organisation qui l'a publié.

Bilan humain par période

Période	Tués	Détenus	En date du	Source
2025-2026 — Soulèvement de l'Hiver cramoisi	7 007 noms vérifiés 3 117 officiels · 16 500 (médecins, 18 janv.) · 30 304 registre hospitalier · 36 500+ documents divulgués · 40 000 (CNRI/Pompeo) · 42 000+ estimés · ~50 000 (Pahlavi) · 100 000+ allégués, non corroborés	100,000+	23 févr. 2026	HRANA, Iran Human Rights, Iran International
8-9 janvier 2026 — les Deux Nuits	392 rien qu'à Rasht 30 304 décès rapportés par le registre hospitalier pour les 48 heures	—	24 janv. 2026	HRANA, Time, BBC
2022-2023 — Femme, Vie, Liberté	551 (dont 71 enfants)	22,000+	15 sept. 2023	Iran Human Rights
30 septembre 2022 — Vendredi sanglant, Zahedan	96+	—	2023	Amnesty International
Novembre 2019 — manifestations contre le prix du carburant	304+ (Reuters a fait état de jusqu'à 1 500)	7,000+	Déc. 2019	Amnesty International, Reuters
Été 1988 — massacres dans les prisons	4,500-30,000 (estimations)	—	1988	Amnesty International, experts de l'ONU
Exécutions judiciaires annuelles, 2024	972	—	2024	Iran Human Rights
Exécutions judiciaires annuelles, 2025	1,500+	—	2025	Iran Human Rights

2025-2026 : l'Hiver cramoisi

Le soulèvement qui a débuté avec les manifestations de décembre 2025 et a explosé le 8 janvier 2026 a produit la répression la plus meurtrière de l'histoire de la République islamique. Quatre chiffres différents circulent, et ils mesurent quatre choses distinctes :

- **7 007 — noms vérifiés.** HRANA a clos sa liste le 23 février 2026 : 6 488 manifestants adultes, 236 mineurs, 207 membres des forces de sécurité. 11 744 autres décès signalés restaient en cours d'examen. Il s'agit d'un minimum : chaque entrée comporte un nom, un lieu et une date.
- **3 117 — l'aveu de l'État.** Annoncé le 1er février 2026, après des semaines de déni et peu avant les excuses publiques du gouvernement le 11 février.
- **30 304 — le registre hospitalier.** Time a rapporté une liste de décès liés aux manifestations enregistrés dans les hôpitaux civils pour les seuls 8 et 9 janvier, citant des responsables ayant accès aux dossiers.
- **30 000-42 000+ — fuites et estimations officielles.** De hauts responsables iraniens cités par Iran International ont estimé le bilan à plus de 30 000 ; des estimations plus larges pour l'ensemble du soulèvement dépassent les 42 000.

Le taux d'exécution par habitant le plus élevé au monde, expliqué : totaux annuels, chefs d'inculpation capitaux et chaque exécution liée aux protestations, documentée par son nom.

Exécutions.

L'Iran est le premier exécuter au monde par habitant. Cette page recense les noms des manifestants et dissidents exécutés par la justice de la République islamique depuis le début du soulèvement « Femme, Vie, Liberté » en septembre 2022, avec la date, l'inculpation et la source.

- **Pendaisons publiques et exécutions liées aux protestations** — la liste nominative des 32 cas documentés depuis 2020, avec la date, la ville, l'inculpation et la source.
- **Le bilan humain en Iran, période par période** — combien de personnes tuées lors de chaque répression, et pourquoi les chiffres diffèrent.
- **Mémoriaux** — biographies complètes de victimes individuelles, y compris les exécutés.
- **Base de données des victimes** — le registre consultable qui sous-tend les deux pages.

Combien de personnes l'Iran exécute-t-il chaque année ?

Iran Human Rights (IHR) a recensé **972 exécutions en 2024** — le chiffre annuel le plus élevé depuis 2008 — et au moins **1 500+ exécutions en 2025**, le plus élevé depuis les exécutions massives de 1988. L'Iran représente environ **trois exécutions sur quatre enregistrées dans le monde**. Les chiffres présentés ici ne concernent que les exécutions liées aux protestations ; les exécutions pour trafic de drogue ou pour crimes de droit commun sont suivies séparément par l'IHR.

2022-2023 — Exécutions liées au mouvement « Femme, Vie, Liberté »

- **Mohsen Shekari**, 23 ans — pendu le 8 décembre 2022 à Téhéran. Inculpé de « moharebeh » (guerre contre Dieu) pour avoir prétendument blessé un membre des Bassidj. Premier manifestant exécuté lors du soulèvement.
- **Majidreza Rahnavaard**, 23 ans — pendu en public le 12 décembre 2022 à Machhad. Inculpé de « moharebeh ».
- **Mohammad Mehdi Karami**, 22 ans — pendu le 7 janvier 2023 à Karaj. Inculpé de « corruption sur terre ». Champion de karaté ; jugé conjointement avec Hosseini.
- **Seyed Mohammad Hosseini**, 39 ans — pendu le 7 janvier 2023 à Karaj. Entraîneur bénévole pour enfants. Aurait été battu et soumis à des décharges électriques lors des interrogatoires.

- **Saleh Mirhashemi · Majid Kazemi · Saeed Yaghoubi** — pendus le 19 mai 2023 à Ispahan. Connus sous le nom de l'affaire de la « Maison d'Ispahan ». Tous auraient été torturés ; l'enregistrement audio des aveux de Kazemi a fuité de la prison.
- **Milad Zohrevand**, 21 ans — pendu le 23 novembre 2023 à Hamadan. Condamné à l'issue d'un procès à huis clos.

SECTION 5

L'appareil de répression

Un guide en langage clair sur le Corps des Gardiens de la Révolution islamique — sa structure, son pouvoir économique et son rôle dans la répression des manifestations.

Réponse courte. Le CGRI (Corps des Gardiens de la Révolution islamique, ou Sepah-e Pasdaran) est l'armée parallèle de l'Iran, fondée en 1979 pour défendre la République islamique plutôt que les frontières du pays. Il répond directement au Guide suprême, dirige la milice Bassidj et la Force Qods chargée des opérations étrangères, et contrôle une grande partie de l'économie iranienne.

Que signifie CGRI ?

CGRI signifie **Corps des Gardiens de la Révolution islamique**, connu en persan sous le nom de *Sepah-e Pasdaran-e Enqelab-e Eslami* (سپاه پاسداران انقلاب اسلامی), généralement abrégé en *Sepah*. Il a été créé par décret en avril 1979, quelques semaines après la révolution, en tant que force loyale à la nouvelle direction cléricale et distincte de l'armée régulière (Artesh).

Qui contrôle le CGRI ?

Le CGRI rend compte au **Guide suprême**, actuellement Ali Khamenei, et non au président élu ou au Parlement. Son commandant en chef est nommé par le Guide et peut être révoqué par lui. Cette chaîne de commandement explique pourquoi les Gardiens sont mieux compris comme l'armée du régime plutôt que comme une armée nationale.

Quelles sont les principales branches des CGRI ?

Branche	Rôle
Forces terrestres	Sécurité intérieure et contrôle provincial ; déployées contre les manifestations.
Force aérospatiale	Missiles balistiques et drones.
Marine	Embarcations d'attaque rapide dans le golfe Persique et le détroit d'Ormuz.
Force Al-Qods	Opérations et réseaux de proxys en dehors de l'Iran.
Bassidj	Milice paramilitaire bénévole mobilisée pour la répression de rue et la surveillance.
Organisation du renseignement	Arrestations, interrogatoires et ses propres ailes au sein des prisons.

Histoire, base juridique et victimes de la police des mœurs iranienne (Gasht-e Ershad). Inclut la détention de Mahsa Amini en 2022 et la répression du Plan Noor en 2024.

La police des mœurs.

La patrouille de guidage iranienne (Gasht-e Ershad) — communément appelée « police des mœurs » — est la force en uniforme chargée de faire respecter le code vestimentaire obligatoire de la République islamique pour les femmes dans l'espace public. Ses agents ont arrêté Mahsa Amini quelques heures avant sa mort ; en 2024, le gouvernement a réactivé les patrouilles dans le cadre du Plan Noor (« Lumière »).

Qu'est-ce que la police des mœurs iranienne ?

La **Patrouille de guidage** (en persan : *Gasht-e Ershad*, گشت ارشاد) est une unité spécialisée de la police nationale FARAJA, créée en 2005 sous la présidence de Mahmoud Ahmadinejad. Sa mission officielle est de faire respecter l'interprétation de la « chasteté publique » selon la République islamique — dirigée de manière écrasante contre les vêtements, les cheveux et la conduite des femmes dans les espaces publics.

D'où vient la police des mœurs ?

Le voile obligatoire a été imposé par décret de l'ayatollah Khomeini en mars 1979 et codifié en 1983. De 1979 à 1992, son application était assurée par le **Komiteh** (Comités révolutionnaires) et les Bassidjis. La Patrouille de guidage a remplacé les précédentes « patrouilles de chasteté » en 2005 pour offrir une présence plus visible et en uniforme avec des fourgonnettes marquées.

Histoire du hijab obligatoire en Iran (1979–2026) : article 638 du Code pénal, loi sur la Pudeur et le Hijab de 2023, plan Noor de 2024, et les femmes qui y résistent.

La loi iranienne sur le hijab.

Le voile obligatoire est inscrit dans la loi iranienne depuis 1983. La loi sur la Pudeur et le Hijab de 2023–2024 a alourdi les sanctions, avec des amendes pouvant atteindre 8 500 dollars américains, des peines de prison de dix ans, la flagellation et l'interdiction de voyager. Cette page retrace la loi, son application et la résistance des femmes.

Quand l'Iran a-t-il rendu le hijab obligatoire ?

Le 7 mars 1979, moins d'un mois après la révolution, l'ayatollah Khomeini a décrété que les femmes travaillant dans les administrations publiques devaient porter le hijab. Les manifestations massives de femmes à Téhéran le 8 mars 1979 — Journée internationale des femmes — ont temporairement fait reculer la mesure. En juillet 1980, le hijab était obligatoire dans tous les lieux publics, et le 26 juillet 1983, le nouveau Code pénal islamique (article 102, devenu article 638) criminalisait toute femme apparaissant en public « sans hijab conforme ».

Que dit la loi actuelle ?

L'article 638 du Code pénal islamique d'Iran prévoit une peine d'emprisonnement de 10 jours à 2 mois ou une amende pour les femmes apparaissant en public « sans hijab conforme à la charia ». Dans la pratique, l'application s'appuie également sur l'article 639 (corruption des mœurs), les règlements de licence commerciale et les codes de la route utilisés pour confisquer les voitures dont les occupantes sont dévoilées.

Le Guide suprême, les commandants des Gardiens de la révolution et de la force Qods, le pouvoir judiciaire, le Conseil des gardiens et les principaux idéologues du régime — un who's who documenté du pouvoir en Iran en 2026.

Les noms derrière le record.

Le pouvoir dans la République islamique s'articule autour de trois structures imbriquées : le bureau du Guide suprême, le Corps des Gardiens de la révolution islamique et un appareil clérical-judiciaire qui filtre les candidats et prononce les sentences. Cette page dresse le profil des individus qui occupent ces postes en 2026, ce que chacun contrôle, et lesquels font l'objet de sanctions internationales. Chaque affirmation provient de sources publiques, de déclarations officielles et de listes de désignation publiées.

Ali Khamenei — Guide suprême de la République islamique depuis 1989

Né en 1939 à Machhad. Président de l'Iran de 1981 à 1989, puis nommé Guide suprême à la mort de Khomeini en juin 1989. Selon la constitution iranienne, il est commandant en chef des forces armées, nomme le chef du pouvoir judiciaire, la moitié du Conseil des gardiens et les directeurs de la radiotélévision d'État (IRIB). Il a le dernier mot sur la politique nucléaire, la stratégie régionale et la gestion des manifestations. Il est désigné par les États-Unis, l'Union européenne, le Royaume-Uni et le Canada pour violations des droits humains et la répression des manifestations de 2022-2026.

SECTION 6

La réponse internationale

Réponse mondiale aux manifestations en Iran 2026 — comment l'ONU, l'UE, les États-Unis et les médias ont abandonné les Iraniens.

L'Hypocrisie du Monde.

La position occidentale dominante face à la guerre de 2026 fut celle de la « retenue » — un cadre humanitaire qui se présentait comme la position morale. Son impact réel sur la vie des Iraniens est contraire à ses prétentions.

Sanctionner les symboles, autoriser les barils de pétrole.

Pendant les mois mêmes où les chancelleries européennes plaidaient pour une désescalade au nom de la protection des civils, la République Islamique tuait des civils à un rythme sans précédent dans son histoire — des dizaines de milliers en deux nuits, puis une pendaison politique tous les deux jours. La position « non à la guerre » n'a pas sauvé ces vies. Elle a été brandie contre la seule force que le régime ne pouvait pas absorber — la pression externe sur ses dirigeants — sans rien faire pour arrêter la violence interne déjà en cours.

Suivez le pétrole. En **septembre 2025**, trois mois avant l'Hiver Cramoisi, l'Iran a exporté **2,13 millions de barils par jour** de brut — le chiffre mensuel le plus élevé de l'année, un niveau supérieur au premier pic de « pression maximale » de Trump. Environ **87 %** sont allés en **Chine**, vendus **10 à 30 USD en dessous du prix du Brent**, réglés via une chaîne bancaire parallèle de 45 jours. FDD, oct. 2025.

La Chine à elle seule achète environ **90 %** du pétrole iranien, fournissant environ **45 %** du budget du gouvernement iranien — le budget qui paie les Gardiens de la révolution et les Bassidjis. Commission américano-chinoise, nov. 2025.

Le slogan concernait les pompes à essence occidentales, pas les vies iraniennes.

Voici la structure : **sanctionner les symboles du régime, autoriser ses barils de pétrole**. Sanctionner la police des mœurs, autoriser les pétroliers qui les paient. Désigner les Gardiens de la révolution, puis déroger aux flux de pétrole dont les taxes les équipent. Les Iraniens abattus dans les rues et pendus dans les prisons paient la facture du carburant bon marché dont le reste du monde préfère ne pas se passer.

Puis vient le slogan : **non à la guerre** Comme si la guerre n'avait pas déjà commencé — à l'intérieur de l'Iran, contre les Iraniens, en 1981 et 1988 et 2009 et 2019 et 2022 et à nouveau en janvier 2026. Comme si les manifestants qui portaient les banderoles *Zan, Zendegi, Azadi* dans leurs propres centres-villes n'avaient pas juste enterré trente mille des leurs. Comme si quarante-sept ans de guerre interne pouvaient être effacés par des pancartes occidentales.

Responsables iraniens nommément désignés pour les meurtres de manifestants, la torture et l'application du hijab, avec des modèles de lettres destinés aux députés, au Congrès et aux eurodéputés pour promouvoir des sanctions de type Magnitski.

Sanctions.

Un guide pratique pour inciter votre gouvernement à imposer des sanctions de type Magnitski aux responsables iraniens directement impliqués dans le meurtre de manifestants, la torture de prisonniers et l'application obligatoire du hijab — avec des responsables nommément désignés et des modèles de lettres à adresser à vos représentants.

Pourquoi des sanctions ?

Les poursuites fondées sur la compétence universelle sont lentes. Les sanctions, non. Le gel des avoirs et l'interdiction de voyager de type Magnitski visant des responsables désignés — juges, gardiens de prison, commandants des Gardiens de la révolution, commandants de la FARAJA — imposent un coût personnel immédiat, signalent aux responsables de rang intermédiaire que leur participation ne sera pas oubliée et créent une piste documentaire pour de futurs procès.

Responsables désignés

Les responsables suivants ont été publiquement désignés par la Mission d'enquête de l'ONU sur l'Iran, Amnesty International, Iran Human Rights (IHR) et HRANA. La plupart font déjà l'objet de sanctions de l'UE et/ou du Royaume-Uni ; peu sont sous sanctions américaines ; presque aucun sous sanctions canadiennes ou australiennes.

La guerre de douze jours de juin 2025 et l'opération Epic Fury de 2026 : pourquoi de nombreux Iraniens ont accueilli favorablement les frappes étrangères contre la République islamique, ce que révèle le bilan des cibles, et les civils qui ont été tués malgré tout.

À deux reprises en huit mois, Israël et les États-Unis ont frappé la République islamique depuis les airs : la guerre de douze jours de juin 2025, et l'opération Epic Fury, lancée le 28 février 2026 alors que l'État tirait encore sur des manifestants dans ses propres rues. Dans la plupart des pays, de telles attaques unissent la population derrière son gouvernement. En Iran, elles ont produit l'effet inverse — et c'est l'objet de cette page.

Ce qui s'est passé

13 - 24 juin 2025	La guerre de douze jours Israël a ouvert une campagne aérienne contre les infrastructures militaires et nucléaires iraniennes, tuant une grande partie du haut commandement des Gardiens de la révolution dès les premières heures. Des avions américains ont frappé les sites d'enrichissement fortifiés. Un cessez-le-feu est entré en vigueur le 24 juin. Des observateurs indépendants ont compté bien plus d'un millier de morts en Iran, dont plusieurs centaines de civils.
Déc. 2025 - Fév. 2026	L'Hiver cramoisi Entre les deux campagnes, la République islamique a tué ses propres citoyens à une échelle qu'aucune force aérienne étrangère n'a approchée. Rien que les 8 et 9 janvier 2026 les Gardiens de la révolution ont reçu l'ordre de tirer sur des foules non armées. C'est dans ce contexte que les Iraniens ont jugé ce qui allait suivre.
28 février 2026	Opération Epic Fury Après l'échec des négociations, les États-Unis et Israël ont lancé une campagne conjointe — environ 900 frappes dans les douze premières heures contre les défenses aériennes, la production de missiles et les centres de commandement des Gardiens de la révolution et des Bassidj. Le guide suprême Ali Khamenei a été tué dans les premières vagues. L'Iran a riposté avec des drones et des missiles balistiques, et un deuxième black-out internet national a frappé le pays. Voir le bilan de février.

SECTION 7

Méthodologie et limites

Les sources sur lesquelles nous nous appuyons

- **Iran Human Rights (IHR)** — Oslo. Source principale pour le décompte des exécutions.
- **HRANA — Agence de presse des militants des droits humains** — réseau basé en Iran. Source principale pour le décompte des arrestations.
- **Amnesty International** — enquêtes au cas par cas et analyses des droits humains.
- **Mission d'établissement des faits de l'ONU sur l'Iran (OHCHR)** — le dossier juridique le plus autorisé.
- **Hengaw** pour les régions kurdes ; **Campagne des militants baloutches** pour le Sistan-Baloutchistan.
- **Centre Abdorrahman Boroumand (Omid)** — archive historique de 1979 à nos jours.
- Reuters, BBC, AFP, Le Monde, AP pour les photographies de terrain et les reportages confirmés.

Comment un nom entre dans les registres

1. Le décès, l'arrestation ou la condamnation doit être documenté par au moins deux observateurs indépendants, OU par un observateur plus une confirmation familiale, OU par un document judiciaire.
2. La cause du décès doit être indiquée par la source. Lorsque le régime conteste la cause, les deux versions sont notées.
3. Les photographies sont reproduites dans le cadre de dispositions éditoriales d'usage loyal pour la documentation de violations graves des droits humains, avec les crédits lorsque ceux-ci sont connus.

Décomptes sur ce site

Quand nous disons **Plus de 42 000 tués** et **Plus de 100 000 détenus** pour l'Hiver Cramoisi 2025-2026, les chiffres agrègent les signalements d'IHR et de HRANA jusqu'en février 2026. Ils sont prudents — les chiffres réels, compte tenu des coupures d'internet, sont plus élevés.

Les chiffres du soulèvement de 2022 que nous utilisons (551+ tués, dont 71 enfants ; 22 000+ détenus) sont les totaux d'IHR et d'Amnesty International en février 2023.

Rapports clés de vérification (2026)

- BBC News & BBC News Persian — « Révéler les noms et les visages des victimes de la répression des manifestations en Iran » (9 février 2026). BBC Persian Forensic a vérifié l'identité de plus de 200 manifestants tués.
- BBC Persian — archives interactives des victimes.
- Iran Human Rights — Sasan Azadvar, dixième manifestant pendu en 42 jours (30 avril 2026).
- Iran International — corps d'Amirhossein Hatami, 18 ans, exécuté, retenu (avril 2026).
- Wikipédia — Massacres de 2026 en Iran (archive encyclopédique mise à jour en continu).

SECTION 8

Recommandations

Ces recommandations découlent du bilan établi ci-dessus et s'adressent aux États, aux organismes multilatéraux et aux organisations de la société civile ayant un mandat ou la capacité d'agir.

1. Prolonger et doter de ressources suffisantes le mandat d'enquête international indépendant sur l'Iran, avec un mandat explicite concernant les événements de 2025-26.
2. Préserver les preuves : archiver les vidéos vérifiées, les dossiers médicaux, les documents judiciaires et les registres d'inhumation selon des normes admissibles dans le cadre de futures procédures.
3. Appliquer des mesures ciblées contre les commandants, juges et responsables de prison nommément désignés impliqués dans des meurtres, des actes de torture et des procès capitaux inéquitables.
4. Soutenir les outils de contournement et la connectivité résiliente pour les utilisateurs iraniens pendant les coupures.
5. Protéger les familles des victimes et les détenus libérés des représailles, notamment par le biais de visas humanitaires accélérés.
6. Publier les positions nationales sur les exécutions de manifestants et soulever les cas individuels par leur nom.

ANNEXE

Sources et ensembles de données

Sources primaires et secondaires utilisées dans les archives, et les ensembles de données lisibles par machine à partir desquels les chiffres de ce rapport sont tirés.

Corrections

Si vous avez de nouvelles informations, un nom manquant, une date erronée ou une correction à apporter à une histoire sur ce site, écrivez à corrections@iranholocaust.org. Chaque courriel est lu.

Comment nous traitons les bilans de morts contradictoires

Sur l'Iran, l'échec le plus courant dans les reportages est un chiffre unique présenté sans source ni date. Nous ne fusionnons jamais des chiffres incompatibles. Lorsque les organisations divergent, chaque chiffre apparaît avec l'organisme qui l'a publié, la date de sa dernière confirmation et ce qu'il mesure.

Type	Définition	Exemple
Nombre de personnes identifiées et vérifiées	Personnes confirmées par deux sources indépendantes avec nom, date et lieu	7 007 morts nommément identifiés (HRANA, 23 février 2026)
Reconnaissance officielle	Chiffre avancé par l'État iranien lui-même ; considéré comme un minimum, jamais comme un total	3 117 (responsables iraniens, 2026)
Basé sur des registres ou documents	Issu de registres hospitaliers ou de documents internes divulgués	30 304 décès enregistrés à l'hôpital pour les 8 et 9 janvier 2026
Estimation ou revendication	Projections et déclarations de personnalités politiques ou de réseaux ; toujours signalées comme telles	~50 000 (Reza Pahlavi, citant les réseaux de la diaspora et médicaux)

Images et vidéos

Les photographies de ce site proviennent de Wikimedia Commons, de communiqués d'agences ou d'organisations de documentation, et sont stockées localement afin qu'un lien externe brisé ne puisse pas modifier silencieusement ce qu'une page affiche. Les légendes précisent ce qui est représenté et, le cas échéant, que l'identification est effectuée par l'organisation de documentation et non par nos soins. Nous ne publions pas d'images graphiques de défunts lorsqu'un portrait fourni par une famille existe. Nous n'utilisons pas d'imagerie générative pour représenter un événement, une personne ou un lieu réel ; lorsqu'une illustration est générée, elle est étiquetée comme telle.

Traduction

Les pages sont publiées en 41 langues. Les traductions sont assistées par machine, puis vérifiées pour la terminologie, les noms et les chiffres, qui ne sont jamais localisés en nombres différents. Lorsqu'une page traduite est en retard par rapport à l'original anglais, la version anglaise fait foi. Signalez une erreur de traduction à l'adresse de correction ; la langue et l'URL suffisent.

Indépendance et financement

Ce site ne reçoit aucun financement d'aucun gouvernement, parti politique, organisation d'exilés — y compris les Moudjahidine du peuple et le CNRI — ni de sponsor commercial. Il ne contient aucune publicité et n'accepte aucun don. Le contenu est publié sous licence Creative Commons Attribution 4.0 afin de pouvoir être copié, traduit et republié sans autorisation, y compris par des parties qui ne sont pas d'accord avec lui.

Ce que nous ne faisons pas

- Nous n'acceptons pas de dons.
- Nous ne recevons aucune directive éditoriale d'un gouvernement, d'un parti, d'un groupe d'exilés ou d'une ONG.
- Nous ne publions pas de noms sous la pression de familles qui demandent la confidentialité.

Indépendance

Aucun gouvernement, parti, faction exilée, ONG ou donateur n'a de contrôle éditorial. Le site n'accepte aucune publicité ni aucun don. Les mainteneurs donnent de leur temps bénévolement.

Photographie et licences

Les photographies de Wikimedia Commons sont reproduites selon leurs licences indiquées, avec mention de leur auteur. Les images de la BBC, Reuters, AP, AFP et Sipa via Le Monde sont reproduites dans le cadre des dispositions éditoriales d'usage loyal pour la documentation de violations graves des droits de l'homme, avec mention de leur source lorsque celle-ci est connue.

Ensembles de données

- **Victimes nommées** — iranholocaust.org/data/victims.json
- **Chronologie, 1979-2026** — iranholocaust.org/data/timeline.json
- **Faits clés** — iranholocaust.org/data/key-facts.json
- **Entités nommées** — iranholocaust.org/data/entities.json
- **Citations de sources** — iranholocaust.org/data/citations.json
- **Données comparatives sur les atrocités** — iranholocaust.org/data/comparison.json

Citation : iranholocaust.org, « L'Hiver Cramoisi : répression du soulèvement de 2025-26 en République islamique d'Iran » (09 September 2026). <https://iranholocaust.org/report.pdf>. Sous licence CC BY 4.0.